



Influencer l'avenir de sa communauté

Guide sur les démarches
participatives de l'Office

OFFICE DE
PARTICIPATION
PUBLIQUE
DE LONGUEUIL



À PROPOS DE L'OFFICE

L'Office de participation publique de Longueuil est une instance impartiale et indépendante qui a pour mission de concevoir et de mettre en œuvre des démarches de participation publique sur une variété de sujets d'intérêt pour la population de Longueuil. L'Office œuvre au service de l'intérêt collectif.

L'Office est constitué en vertu des articles 54.15 à 54.28 de la Charte de la Ville de Longueuil (RLRQ c. C-11.3).

En plus des fonctions qui lui sont conférées par le seul effet de la Charte, l'Office peut recevoir ses mandats du conseil de ville ou du comité exécutif. Il pourrait éventuellement recevoir des mandats d'un conseil d'arrondissement en vertu de sa compétence en urbanisme. Enfin, il pourrait également recevoir des mandats du conseil d'agglomération pour tout projet qui relève de sa compétence.

POUR NOUS JOINDRE

1111, rue Saint-Charles Ouest, bureau 552
Longueuil (Québec) J4K 5G4

Téléphone : 450 463-7203
Courriel : info@oppl.quebec
www.oppl.quebec

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2025
978-2-9822957-8-0 (PDF)
978-2-9822957-9-7 (imprimé)

CRÉDITS

Produit en collaboration avec Bricolage urbain
Conception et rédaction par : Raphaëlle Aubin et
Catherine Thibault
Illustrations par : Melanie Lambrick
Graphisme par : Raphaëlle Aubin

TABLE DES MATIÈRES

1 C'est quoi la participation publique?

3 Ton pouvoir : ton expertise locale

5 1, 2, 3 participe!

7 Outils et activités

9 Merci d'avoir participé!

11 Le rapport est là pour t'aider

C'est QUOI la participation publique?



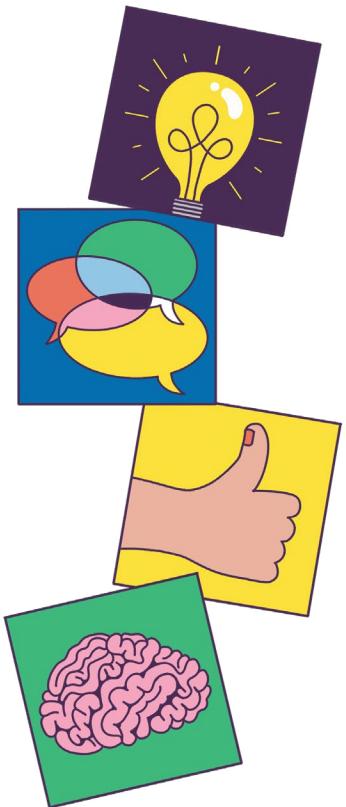
C'est une démarche qui permet à la Ville de recueillir ton opinion pour améliorer un projet qui va s'insérer dans ta communauté.

Ça peut prendre la forme d'une rencontre en personne ou en ligne, d'un questionnaire, d'une présentation, d'une activité de groupe ou d'autres formules.

Pour que la participation publique fonctionne, il faut que le public ait confiance que sa contribution puisse faire une différence et influencer les décisions.

Participer, c'est ta chance de :

- 1 T'INFORMER** sur les changements auxquels fait face ta communauté et **ENTENDRE** différents points de vue.
- 2 EXPRIMER** tes besoins, tes inquiétudes et tes suggestions sur des sujets qui te concernent.
- 3 INFLUENCER** les futures décisions de la Ville de Longueuil pour qu'elles prennent en compte tes expériences et les opinions des personnes qui en seront affectées.
- 4 EN APPRENDRE PLUS** sur le fonctionnement de ta ville pour mieux contribuer à son développement.



Pourquoi un Office de participation publique de Longueuil?

Fondé en 2022, l'Office a été créé par la Ville de Longueuil pour garantir des démarches participatives impartiales et transparentes, libres d'influence politique ou d'intérêts externes.

Guidée par des règles éthiques, l'équipe de l'Office est responsable d'organiser les démarches participatives sur toute modification du plan

d'urbanisme (document qui planifie le développement de la ville) et sur les projets qui leur sont confiés par le comité exécutif ou le conseil municipal.

À la fin de chaque démarche, l'Office soumet un rapport public qui résume et analyse les contributions recueillies, et présente des recommandations pour améliorer le projet.

TON POUVOIR : ton expertise locale

Tu as une expertise! L'expertise locale, ça fait référence aux connaissances uniques que tu accumules jour après jour en te déplaçant et en fréquentant les différents lieux dans ton quartier.

C'est ce que tu apprécies dans le quartier, ce qui a changé, ce qui ne fonctionne pas et ce qui pourrait être amélioré.

**Pourquoi
la ville
a besoin
de toi?**

C'est toi qui vas vivre avec les retombées ou profiter des changements à venir.

Quand une démarche participative est lancée, c'est LE moment de partager ton expertise. Si personne ne participe, les élu-e-s risquent d'approuver le projet, sans aucune contribution de la communauté.

Ton expertise est essentielle pour trouver un équilibre entre tes besoins, ceux de ta communauté, les ressources offertes et la vision à long terme de nos élu-e-s.

Ton expertise locale, ça inclut ton quartier, ta ville et ta région. Ils sont tous connectés!

Les projets régionaux et municipaux ont aussi des retombées sur ta vie quotidienne.

Échelle RÉGIONALE

Ces projets aident à mieux intégrer ta ville au territoire qui l'entoure. Par exemple, la préservation des terres agricoles ou la création de connexions avec les réseaux de transport des villes voisines.



Échelle de la VILLE

Ces projets s'appliquent à plusieurs ou à tous les quartiers de ta ville, comme un réseau de pistes cyclables, l'adoption d'une nouvelle politique culturelle ou la création d'une zone d'emplois.

Échelle du QUARTIER

Ces projets se réalisent dans ta communauté, près des lieux que tu fréquentes au quotidien, comme l'élargissement des trottoirs ou un nouveau développement résidentiel à plusieurs étages.



1, 2, 3 PARTICIPE!

ÉTAPE 1 C'EST LANCÉ

APRÈS LA RÉCEPTION DU MANDAT, ANNONCE PUBLIQUE DE LA DÉMARCHE DE L'OFFICE AVEC LA LISTE D'ACTIVITÉS PRÉVUES.



À L'OFFICE, LES DÉMARCHES SUIVENT TOUJOURS DES PROCÉDURES CLAIRES, TRANSPARENTES ET RIGOUREUSES...

ÉTAPE 2 INFORMÉ-TOI

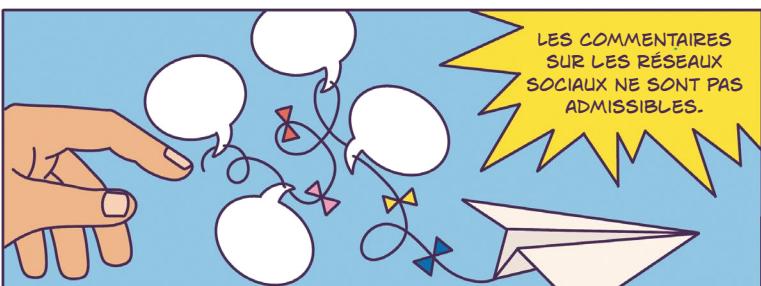


CONSULTE LA DOCUMENTATION EN LIGNE POUR EN APPRENDRE PLUS SUR LE PROJET.



ASSISTE AUX ACTIVITÉS D'INFORMATION POUR POSER TES QUESTIONS AUX PERSONNES RESPONSABLES.

ÉTAPE 3 ÉCOUTE ET EXPRIME-TOI



LE PARTAGE DE TON EXPERTISE LOCALE PEUT SE FAIRE SOUS LA FORME DE DISCUSSIONS, DE CONTRIBUTIONS, DE TEXTES (AUSSI NOMMÉS « OPINION » OU « MÉMOIRE »), DE PRÉSENTATIONS, DE VIDÉOS, DE QUESTIONNAIRES, ETC.

LES COMMENTAIRES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX NE SONT PAS ADMISSIBLES.

ÉTAPE 4 UN PEU DE PATIENCE...

ÇA PREND DU TEMPS À L'ÉQUIPE DE L'OFFICE POUR ANALYSER LES OPINIONS, DÉCORTIQUER LES ENJEUX SOULEVÉS EN FONCTION DE L'INTÉRÊT COLLECTIF, ÉVALUER LES IMPACTS ET FORMULER DES RECOMMANDATIONS.



BONG BONG BONG...

ÉTAPE 5 LIS LE RAPPORT



CE RAPPORT PUBLIC INCLUT UN RÉSUMÉ DES PRÉOCCUPATIONS EXPRIMÉES, UNE ANALYSE DES CONTRIBUTIONS ET DES RECOMMANDATIONS À LA VILLE POUR LA GUIDER DANS SES PROCHAINES DÉCISIONS.

ÉTAPE 6 ON NE LÂCHE PAS!



RESTE INFORMÉ SUR L'AVANCEMENT DU PROJET. TU PEUX FAIRE RÉFÉRENCE AU RAPPORT POUR SUIVRE L'ÉVOLUTION DU DOSSIER.

ATTENTION! À Longueuil, selon le projet, les démarches participatives peuvent être menées par des entités autres que l'Office, comme des élus, des fonctionnaires ou des entreprises privées. Ces processus varient dans leurs façons de faire et dans leurs résultats.

Outils et activités

Information avant participation!

L'Office est responsable de rassembler les informations des différentes parties prenantes pour créer un dossier documentaire pour chaque projet.

LE DOSSIER DOCUMENTAIRE

Accessible sur le site Internet de l'Office, le dossier documentaire est une mine d'or d'information pour mieux comprendre la démarche, les activités et le projet. Voici quelques exemples de ce qu'on peut y trouver :

Pour s'informer sur LA DÉMARCHE
<ul style="list-style-type: none">Plan de participation publique avec un calendrier des activités d'information et de participation
Pour s'informer sur LE PROJET
<ul style="list-style-type: none">Mandat et résolution du comité exécutif ou du conseil de villeDescription du projet et réponses aux questions du public nécessitant des recherches supplémentairesDocuments de référence sur le projetEnregistrement des séances d'information
Pour s'informer sur LES OPINIONS EXPRIMÉES ET LES RECOMMANDATIONS
<ul style="list-style-type: none">Contributions écrites et vidéos du publicRésultats de questionnairesCompte rendu des activitésRapport publié avec recommandations

Des activités participatives adaptées à chaque démarche

Selon le contexte et les décisions à prendre, différentes activités sont organisées pour collecter des opinions aussi diverses que possible.

COMMISSION CONSULTATIVE

Une série d'activités avec :

- une séance d'information
- un appel de contributions

Tu peux présenter ton opinion devant l'Office et le public, ou l'envoyer.



et / ou



ATELIER

Une activité en petit groupe pour encourager le partage d'informations, d'opinions et d'expériences comme des exercices de coconstruction, des marches exploratoires, etc.



et / ou

ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE

Le questionnaire peut être fait en personne, par téléphone, par la poste ou en ligne.

TON OPINION? Questions pour commencer ta réflexion

- Qu'est-ce qui t'inquiète avec ce projet?
- Qu'est-ce qui fonctionne bien et qu'est-ce qui pourrait être bonifié?
- De quelles informations additionnelles aurais-tu besoin pour mieux comprendre les répercussions du projet?

MERCI d'avoir participé!

Ton énergie, ton temps et ton engagement citoyen sont essentiels pour aider à améliorer ton quartier et ta ville.

Un grand merci!

- L'équipe de l'Office

Courriel : info@oppl.quebec

Téléphone : 450 463-7203



L'Office est là pour t'accompagner pendant la démarche participative

L'équipe de l'Office agit comme intermédiaire entre toi et les responsables du projet en consultation. Elle est formée d'employé-e-s et de commissaires indépendants qui animent les activités et facilitent la discussion. Pour te guider dans tes échanges, l'Office a élaboré une charte d'engagement pour une participation constructive et productive.

1 Encourager toutes les formes de participation

Ta contribution peut prendre différentes formes: vidéos, courriels, textes, enregistrements audio, présentations. Si tu as besoin d'aide dans le développement ou la soumission de ton opinion, n'hésite pas à demander à l'équipe, qui anime les activités et facilite la discussion.

2 Te fournir des informations complètes

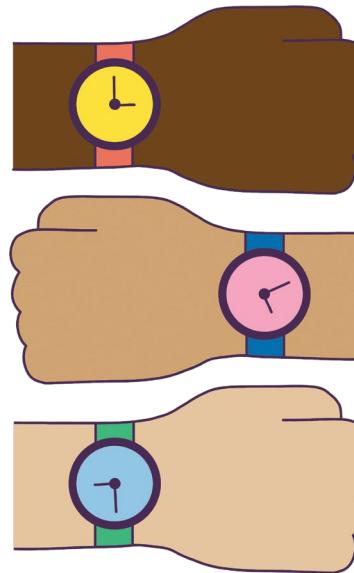
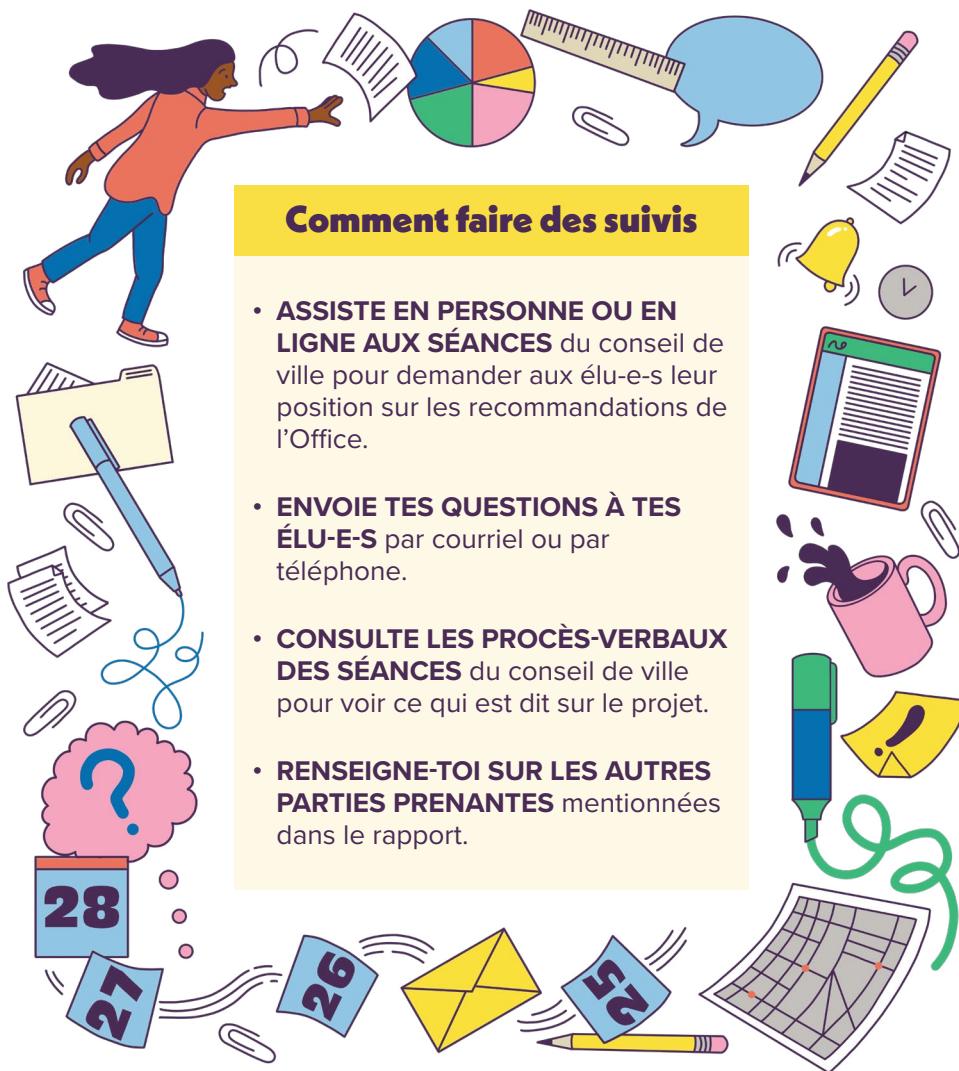
Le dossier documentaire du projet contient les informations nécessaires pour formuler ton opinion. Si tu as des questions, l'équipe de l'Office cherche à trouver des réponses. L'équipe peut aussi inviter des spécialistes à partager leur expertise pendant les activités pour aider à mieux comprendre les enjeux complexes.

3 S'assurer que ta voix soit entendue

Rédigé par l'Office, le rapport se fonde sur les contributions du public pour faire des recommandations concrètes qui nécessitent une réponse de la Ville. Le rapport ne peut pas tenir compte d'opinions qui n'ont pas été exprimées lors de la démarche.

LE RAPPORT est là pour t'aider

Après la démarche participative, c'est le moment pour les citoyen-ne-s, les parties prenantes et les élu-e-s de poursuivre la discussion et planifier les prochaines étapes! Le rapport de l'Office détaille les pistes d'actions à prendre par la Ville pour améliorer le projet. Les élu-e-s sont responsables d'expliquer au public leurs décisions et comment les idées de la communauté vont être prises en compte.



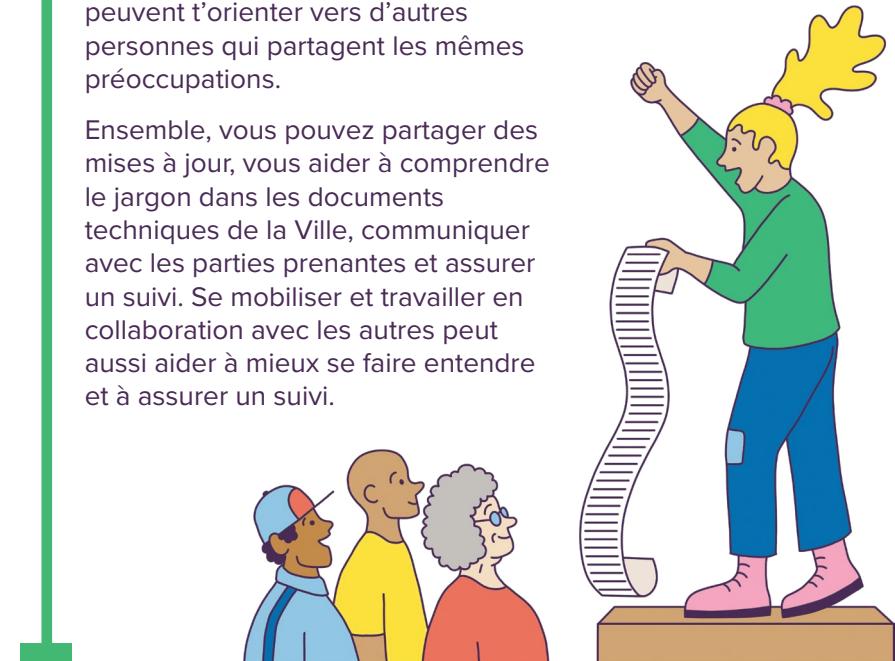
Les effets de la démarche ne sont pas toujours évidents tout de suite...

Il peut se passer beaucoup de temps entre les consultations et la réalisation d'un projet. Ça peut demander des modifications aux règlements existants, de nouveaux programmes ou des fonds, etc. Les consultations se tiennent avant que les décisions soient prises pour te donner la chance de faire une différence.

MOBILISEZ-VOUS! La force est dans le nombre

Les activités participatives et le rapport peuvent t'orienter vers d'autres personnes qui partagent les mêmes préoccupations.

Ensemble, vous pouvez partager des mises à jour, vous aider à comprendre le jargon dans les documents techniques de la Ville, communiquer avec les parties prenantes et assurer un suivi. Se mobiliser et travailler en collaboration avec les autres peut aussi aider à mieux se faire entendre et à assurer un suivi.



Ressources en ligne

APPRENDS-EN plus sur l'Office

- Nos rapports de démarches participatives
- Nos règles de procédure
- Nos valeurs et définitions
- Notre code d'éthique
- Notre charte d'engagement pour une participation constructive et productive

INFORME-TOI des prochaines démarches participatives à Longueuil

- Abonne-toi à l'infolettre ou aux réseaux sociaux de l'Office pour rester à l'affût des démarches participatives menées par l'Office.
- Consulte les avis publics de la Ville de Longueuil pour connaître les consultations publiques menées par la Ville.

CONSULTE des documents pour t'aider dans tes suivis

Consulte les procès-verbaux du conseil de la Ville de Longueuil, du comité exécutif, des conseils d'arrondissement, etc.

ASSISTE et POSE tes questions aux séances du conseil

- Consulte les horaires et ordres du jour des séances du conseil de la Ville de Longueuil.
- Remplis le formulaire pour poser une question.

CONTACTE l'Office de participation publique de Longueuil

info@oppl.quebec / tél. : 450 463-7203
www.oppl.quebec

